

Zeitschrift: Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie
Band: - (2006)
Heft: 5

Artikel: Chauffer futé
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-643930>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Chauffer futé

INTERNET

Association MINERGIE:
www.minergie.ch

Campagne bien-construire:
www.bien-construire.ch

Certificat énergétique pour les bâtiments:
www.certificateenergetique.ch

Brochure SuisseEnergie, Chauffer futé:
www.bfe.admin.ch/dienstleistungen/100466/index.html?lang=fr&dossier_id=00681

En Suisse, au cours des 50 dernières années, la consommation globale d'énergie a plus que quadruplé. Plus du tiers sert au chauffage des bâtiments et à la préparation d'eau chaude. Mais tel ne devrait pas être le cas: le comportement individuel du propriétaire aussi bien que du locataire revêt une très grande importance en matière de chauffage économe en énergie.

Les saisons de chauffage se suivent: pour le propriétaire attentif aux coûts et à l'énergie, la préparation de la saison froide commence tôt dans l'année. A la fin du printemps, il termine correctement la saison de chauffage en contrôlant l'optimisation de l'exploitation.

Propriétaires de maisons: tenir une comptabilité énergétique

Propriétaires de maisons individuelles, attention: chaque année, à la fin de la saison de chauffage

chauffage. Avec cette base de données et en tapant www.bien-construire.ch sur Internet, vous pouvez également vérifier l'état énergétique de votre maison.

Les experts fixent la marge de tolérance des fluctuations annuelles de la consommation à plus ou moins 10%. S'il s'avère que la consommation a subitement augmenté par rapport à l'année précédente, il y a un problème qui doit être clarifié avec des spécialistes.

TOUTES LES RÈGLES COMPORTEMENTALES ET TOUTES LES BONNES RÉSOLUTIONS SONT QUASIMENT INUTILES SI L'ÉTAT ÉNERGÉTIQUE DU BÂTIMENT EST PRÉCAIRE.

et toujours au même moment, vérifiez quelle quantité d'énergie votre chauffage a consommé pendant le semestre d'hiver. Le contrôle le plus simple consiste à lire le compteur à mazout ou à gaz. Si vous n'avez pas de compteur, calculez votre consommation sur la base de votre facture de gaz ou de mazout.

Les valeurs de consommation sont alors enregistrées dans la comptabilité énergétique et comparées avec les données des années précédentes. Ceci permet d'évaluer les effets des optimisations annuelles de l'exploitation, de déceler les pannes éventuelles et de collecter les données importantes sur l'exploitation du

De toute façon, le chauffage doit subir régulièrement, mais au moins tous les quatre ans, une remise en forme: optimiser le réglage du chauffage, vérifier celui de la pompe de circulation, régler la température requise de l'eau chaude sur 55–60 degrés et faire nettoyer la chaudière par le ramoneur.

Locataires: régler la température ambiante et aérer correctement

Le chauffage étant prêt à fonctionner pour la saison suivante, il manque encore la «mise en condition» des locataires.

Bien que les locataires aient peu d'influence sur l'équipement des bâtiments, ils peuvent contribuer aux économies d'énergie de chauffage grâce à leur comportement: par exemple, en réglant individuellement la température de leur appartement ou en équipant les radiateurs de vannes thermostatiques. La température ambiante demandée ne devrait pas dépasser 21 degrés, car chaque degré supplémentaire génère une augmentation de 6% de la consommation énergétique.

Aérer longtemps un appartement en hiver est une erreur grossière: la faute la plus grave de la part d'un locataire est de laisser les fenêtres basculées toute la journée. Ainsi, les murs et les meubles se refroidissent, ce qui entraîne une perte de la précieuse énergie thermique. Une fenêtre basculante restée ouverte durant toute une journée, avec une température extérieure inférieure à zéro degré, consomme environ quatre litres de mazout. Il est préférable de procéder comme suit: aérer en grand plusieurs fois par jour pendant quelques minutes et baisser les vannes thermostatiques pendant l'amenée d'air frais.

Conseils et astuces pour chauffer correctement

- Monter des vannes thermostatiques pour un réglage individuel de la température des pièces. Garder la température ambiante au-dessous de 21 degrés.
- Utiliser les radiateurs correctement: un radiateur dont la partie supérieure ou antérieure est recouverte ne peut pas diffuser la chaleur désirée. Il faut donc libérer les radiateurs.
- Economiser le chauffage pendant la nuit: il est superflu que le chauffage fonctionne à plein rendement 24 heures sur 24. Il doit fonctionner en plein avant le lever et peut être réduit déjà une heure avant le coucher.
- Chauder les pièces individuellement: dans les pièces où la pleine chaleur n'est pas nécessaire, baisser les vannes thermostatiques.
- Aérer correctement: quelques minutes plusieurs fois par jour avec des courants d'air et en baissant les vannes thermostatiques.
- Contrôler la consommation d'eau chaude: en 10 secondes, le débit d'un robinet complètement ouvert ne doit pas excéder un litre d'eau, et celui d'une douche deux litres. Il est avéré que les dispositifs économiseurs d'eau permettent de réduire de beaucoup la consommation d'eau et d'énergie.
- Donner aussi des vacances au chauffage: dans une maison individuelle, le chauffage peut sans autre être réduit 12 heures avant le départ. Dans un appartement, baisser les vannes thermostatiques des radiateurs.

Assainir est profitable

Toutes les règles comportementales et toutes les bonnes résolutions sont quasiment inutiles si l'état énergétique du bâtiment est précaire. Les déperditions de chaleur par le toit, les façades et les fenêtres sont un problème pour les anciens bâtiments: elles sont néfastes pour le climat, mais aussi pour le porte-monnaie. C'est pourquoi investir dans des assainissements énergétiques judicieux est rentable pour les propriétaires de maisons.

Les maisons construites selon le standard MINERGIE utilisent au minimum 50% d'énergie en moins que les bâtiments conventionnels (voir encadré). Si le chauffage d'anciennes maisons individuelles utilise environ 3000 litres de mazout par année, la consommation d'un nouveau bâtiment identique, construit selon MINERGIE, avoisine les 600 litres, grâce à l'isolation thermique optimisée des façades, à l'étanchéité de l'enveloppe du bâtiment, aux fenêtres efficaces énergétiquement et à l'aération contrôlée de l'espace habitable.

(rik)

Standard de construction MINERGIE

Le standard MINERGIE pour les bâtiments définit les exigences en matière de confort, de rentabilité et d'efficacité énergétique. Le critère clé est la valeur limite de l'indice énergétique «chaleur», dont la pondération varie en fonction des différentes catégories de bâtiments.

Les standards reconnus MINERGIE® et MINERGIE-P® (maison passive) ont fait leurs preuves dans la pratique: les bâtiments construits ou rénovés selon la norme MINERGIE consomment la moitié moins d'énergie que les bâtiments conventionnels. Le standard MINERGIE fixe la consommation maximale d'énergie pour le chauffage et l'eau chaude à 42 kilowattheures (kWh) par m² et par an, et celui de MINERGIE-P à 30 kWh. Grâce à la qualité de la substance et de la technique du bâtiment, les bâtiments MINERGIE ont une valeur stable et le surcoût de 5% en moyenne est compensé à moyen terme par des coûts énergétiques et des frais de rénovation moindres.

Le standard MINERGIE est un outil essentiel de la politique climatique et énergétique suisse pour réaliser les objectifs climatiques. Par le biais de contributions globales, la Confédération finance une grande partie des mesures d'encouragement dans les cantons, qui peuvent ainsi soutenir les rénovations et les nouvelles constructions selon le standard MINERGIE ainsi que les installations intégrées aux bâtiments pour les énergies renouvelables.

Pour plus d'informations: www.minergie.ch

Projet de certificat énergétique pour les bâtiments

Environ 60% du parc immobilier suisse a été construit avant 1970. Jusqu'il y a dix ou quinze ans, on ne parlait guère de protection thermique de l'enveloppe du bâtiment. Mais compte tenu de l'augmentation des prix de l'énergie, les propriétaires ont tout avantage à bien analyser leurs bâtiments.

La Confédération étudie actuellement l'introduction d'un certificat énergétique pour les bâtiments. L'UE a déjà franchi ce pas: depuis le début 2006, le certificat énergétique pour les bâtiments privés et publics est en vigueur dans les Etats membres.

Le certificat énergétique est un certificat qui renseigne sur l'efficacité énergétique globale des bâtiments. Le certificat comporte deux éléments:

- L'efficacité énergétique globale d'un bâtiment est calculée et classifiée sur le modèle de l'étiquetteEnergie qui, en Suisse, a déjà fait ses preuves dans la pratique: une maison fera par exemple partie de la classe B (bonne) ou F (mauvaise).
- Le propriétaire bénéficie de recommandations concrètes en vue d'optimiser l'efficacité énergétique. On lui conseille par exemple de remplacer les fenêtres ou d'ajouter une isolation thermique aux façades.

Autre avantage du certificat énergétique: il garantit la transparence sur le marché immobilier et pourrait devenir un jour un outil essentiel lors de l'achat et de la vente d'immeubles. Les bailleurs d'immeubles peu gourmands en énergie pourront ainsi mieux se profiler et les locataires auront la possibilité, grâce à la classe énergétique figurant sur le certificat, d'évaluer les frais accessoires d'un bâtiment.

D'ici à mi-2007, la Société suisse des ingénieurs et architectes (SIA) va définir une norme de calcul pour l'élaboration de certificats énergétiques pour les bâtiments. A partir de cette date, il est probable que différents acteurs du marché offrent cette nouvelle prestation.

Pour plus d'informations:
www.certificatenergetique.ch